

# Les beaux élans écolos ne sauvent pas nos prairies et bois !

L'association *Bemdez*, qui a pour buts de promouvoir la culture bretonne et d'assurer la légitimité de son développement, s'inquiète du devenir des zones humides, patrimoine menacé dont les écosystèmes sont à préserver en toute priorité.

A l'heure où l'on nous alarme très justement au sujet du devenir de la planète, qu'une large partie de l'opinion s'affole de la fonte des glaces aux pôles et que l'on commence à s'inquiéter du sort de l'Antarctique et des forêts équatoriales, puis que l'on nous somme de changer de comportement, il est de notre devoir de rappeler à nos élus et promoteurs complices que balayer devant chez soi est le premier des gestes à faire. Outre que seriner nos proches de cette « bio-attitude » à tenir, tâchons d'enrayer la poursuite d'une politique aveuglement destructrice de l'environnement qui se déroule sous nos yeux. En effet, aucun chantier accompli ces dernières années dans la communauté de communes du pays de Vannes n'a fait l'objet d'une étude préalable des sols et de l'écoulement des eaux. L'emplacement du vélodrome de Kermesquel est un excellent exemple de cette politique urbaine irresponsable et coûteuse : bâti sur un bassin versant, il menace le rôle de ces espaces, régulateur naturel des eaux descendant en aval dans la Marle et le Rohan. En outre, la route d'accès et le parking du vélodrome prévus dès le lancement des travaux, sur les derniers terrains humides au nord de Vannes, notamment sur des prairies flottantes d'une richesse écologique inestimable, semblent mystérieusement avoir été suspendus depuis nos interventions au cours de l'année 2001-2002. Que dire encore des zones à protéger en aval comme les marécages boisés proches du Grand Séminaire, entièrement détruits et bétonnés ?

**Mais, dans le domaine de l'aberrant, la palme revient à la commune de Saint-Avé où le futur « éco-lotissement » de Beau-Soleil est implanté sur une de ces zones éponges au nord de Vannes (voir photos jointes).**

Il est clair que les résidants de la communauté urbaine de Vannes feront les frais de telles erreurs de gestion puisque nous assumons ici le coût de la destruction des bassins versants (fossés et remblais, canalisations des écoulements, réparations des ouvrages sur le long terme...) et celui des aménagements palliatifs (réservoirs de rétention pour éviter les inondations, travaux de voiries très onéreux...).



Kevredigezh / Association **BEMDEZ**  
Ti ar c'hevredigezhioù / Maison des associations  
6 straed ar Govuerez / 6 rue de la Tannerie  
56 000 GWENED / VANNES – 06 11 51 43 15  
<http://membres.lycos.fr/bemdez/>